

RAPPORT ANNUEL 2001/02

Organisation internationale du cacao 22 Berners Street, Londres W1P 3DB

TABLE DES MATIERES

| INTRODUCTION | 3 |
|---|----------|
| PARTIE I ORGANISATION ET ADMINISTRATION | 5 |
| Composition de l'Organisation internationale du cacao | 5 |
| Conseil international du cacao | 5 |
| Comité exécutif | 6 |
| Comité de la production | 6 |
| Comité de la consommation | 6 |
| Groupe de travail d'experts sur les stocks | 6 |
| Groupe de travail d'experts sur la qualité | 7 |
| Groupe de coordination mondiale sur une économie cacaoyère durable | 7 |
| Rapport d'activité sur les projets ICCO/FCPB | 7 |
| Budget et comptes administratifs pour 2001/2002 | 10 |
| Personnel | 10 |
| Renseignements statistiques et études économiques Publications de l'ICCO | 10 10 |
| Publications de NCCO | 10 |
| PARTIE II BILAN DE LA CONJONCTURE CACAOYERE MONDIALE | 11 |
| Evolution du marché en 2001/02 | 11 |
| Production | 13 |
| Transformation | 14 |
| Stocks | 14 |
| ANNEXE I PARTICIPATION A L'ACCORD INTERNATIONAL DE 1993 SUR LE CACAO | 21 |
| ANNEXE II COMPTES, APRES VERIFICATION | 22 |
| Compte administratif - Bilan au 30 septembre 2002 | 22 |
| Compte administratif - Comptes de recettes et dépenses pour l'exercice clos le | |
| 30 sept. 2002 | 23 |
| Compte administratif - Notes relatives aux relevés financiers pour l'exercice clos 24 sept. 2002 26 | |
| Fonds de promotion - Bilan au 30 septembre 2002 | 26 |
| Fonds de promotion - Compte des recettes et dépenses pour l'exercice clos | |
| le 30 sept. 2002 | 26 |
| Fonds de promotion - Notes relatives aux relevés financiers pour l'exercice | |
| clos le 30/09/2002 | 26 |
| Fonds de l'environnement - Bilan au 30 septembre 2002 | 27 |
| Fonds de l'environnement - Compte de recettes et dépenses pour l'exercice | |
| clos le 30/09/2002 | 27 |
| Fonds de l'environnement-Notes relatives aux relevés financiers pour l'exercice clos le | |
| 30/09/2002 | 27 |
| | |
| ANNEXE III LISTE DES MEMBRES DU PERSONNEL DU SECRÉTARIAT | 28 |

INTRODUCTION

Le rapport annuel du Conseil international du cacao pour l'année cacaoyère 2001/2002 (1^{er} octobre 2001-30 septembre 2002) est publié en application des dispositions de l'article 41 de l'Accord international de 1993 sur le cacao.

Ce rapport comprend deux parties. La première partie traite de la composition de l'Organisation internationale du cacao et des activités du Conseil et de ses organes subsidiaires. La deuxième partie présente une analyse de la conjoncture cacaoyère mondiale.

Conseil international du cacao

Président : M. A. Frijlink (Pays-Bas)

Premier Vice-président : M. T. Johansson (Suède)

Second Vice-président : M. A. Nkoghe Essingone

(Gabon)

Directeur exécutif : M. Edouard Kouamé

(jusqu'au 31 janvier 2002)

Fonctionnaire chargé de l'ICCO: M . J a n

Vingerhoets (à partir du 1er

février 2002)

Pays membres de l'Accord international de 1993 sur le cacao au 30 septembre 2002 (des précisions figurent en Annexe I du présent rapport) :

| Membres exportateurs | Membres importateurs |
|-------------------------|-------------------------|
| Bénin | Autriche |
| Brésil | Belgique/Luxembourg |
| Cameroun | République tchèque |
| Côte d'Ivoire | Danemark |
| République dominicaine | Egypte |
| Equateur | Finlande |
| Gabon | France |
| Ghana | Allemagne |
| Grenade | Grèce |
| Jamaïque | Hongrie |
| Malaisie | Irlande |
| Nigéria | Italie |
| Papouasie-Nouvelle- | Japon |
| Guinée | Pays-Bas |
| Pérou | Norvège |
| Sao-Tomé et Principe | Portugal |
| Sierra Leone | Fédération de Russie |
| Togo | République slovaque |
| Trinité-et-Tobago | Espagne |
| Venezuela | Suède |
| | Suisse |
| | Royaume-Uni |
| | Union européenne |

Comité exécutif

Président : M. J.A. Martinez

(République dominicaine)

Vice- Président : M. P. Etoa Abena

(Cameroun)

Les membres suivants ont siégé au Comité exécutif pendant l'année cacaoyère 2001/2002 :

| Membres Membres exportateurs importateur | |
|--|----------------------|
| Brésil | Allemagne |
| Cameroun | Belgique/Luxembourg |
| Côte d'Ivoire | Espagne |
| Equateur | Fédération de Russie |
| Gabon | France |
| Ghana | Italie |
| Jamaïque | Pays-Bas |
| Malaisie | Royaume-Uni |
| Nigéria | Suède |
| Papouasie-Nouvelle- | Suisse |

Commission de vérification des pouvoirs

Président : Mme. J. Blondeel (Belgique/Luxembourg)

Les membres suivants ont été rappelés à siéger à la Commission de vérification des pouvoirs pendant l'année cacaoyère 2001/2002 :

| Membres exportateurs | Membres importateurs |
|----------------------|-------------------------|
| Cameroun | Belgique/Luxembourg |
| Equateur | Finlande |
| Ghana | France |

Les comités et les groupes de travail suivants se sont réunis pendant l'année cacaoyère 2001/2002 et étaient ouverts à tous les membres.

Comité de la production

Président : M. R. Tafani (Brésil)

Comité de la consommation

Président : M. F. Massimo (Italie) jusqu'en

mai 2002

Groupe de travail d'experts sur les stocks

Président : M. P. Sigley (The Federation of

Cocoa Commerce Ltd)

Groupe de travail d'experts sur la qualité

Président : M. T. Harrison (Président,

OICCC)

PARTIE I ORGANISATION ET ADMINISTRATION

COMPOSITION DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACAO

A la fin de l'année cacaoyère 2001/2002, l'Organisation internationale du cacao (ICCO) régie par l'Accord international de 1993 sur le cacao comptait 42 pays membres. La composition totale est formée par dix-neuf pays exportateurs et vingt-deux pays importateurs, ainsi que l'Union européenne. La Belgique et le Luxembourg adhèrent à l'Accord international de 1993 sur le cacao en tant que co-membres, bien que les deux Etats aient signé et ratifié séparément l'Accord. En outre, l'Union européenne participait à l'Accord de 1993 en sa qualité d'organisation intergouvernementale en vertu des dispositions de l'article 4.

Les précisions concernant la ratification, l'acceptation, l'approbation et l'adhésion à l'Accord de 1993 figurent à l'annexe 1 au présent rapport.

CONSEIL INTERNATIONAL DU CACAO

Le Conseil international du cacao, qui est la plus haute instance de l'ICCO, se compose de toutes les parties contractantes à l'Accord international sur le cacao. Il a tenu deux sessions ordinaires et trois sessions extraordinaires pendant l'année cacaoyère 2001/2002.

Vingt-quatrième session extraordinaire

Le Conseil a tenu sa vingt-quatrième session extraordinaire du 21 au 23 janvier 2002.

Le Conseil a pris note des progrès réalisés dans la signature de l'Accord international de 2001 sur le cacao et des retards dans la révision du loyer en raison de la procédure d'arbitrage.

Au sujet du déménagement du siège de l'Organisation, le Conseil a décidé de fixer une date limite au 15 février 2002 pour la réception des propositions des pays membres ou du secrétariat et de prendre une décision finale sur ces propositions en mars 2002.

Le Conseil a donné son accord sur les critères de sélection d'un nouveau Directeur exécutif et a décidé que les candidatures au poste devraient être reçues avant le 31 mars 2002 pour que le nouveau Directeur exécutif puisse prendre ses fonctions avant le 1^{er} octobre 2002. Le Conseil a nommé M. Jan Vingerhoets Fonctionnaire chargé de l'Organisation internationale

du cacao du 1er février au 30 septembre 2002.

Le Conseil a approuvé les comptes administratifs après vérification pour l'exercice clos le 30 septembre 2001.

Soixante-cinquième session ordinaire

Le Conseil a tenu sa soixante-cinquième session ordinaire du 18 au 20 mars 2002, au cours de laquelle il s'est occupé de différentes questions.

Le Conseil a pris note que le Togo, le Cameroun et la Côte d'Ivoire ont signé l'Accord international de 2001 sur le cacao. L'Union européenne et les gouvernements du Ghana, du Nigéria et de Malaisie ont signalé leur intention de signer l'Accord international de 2001 sur le cacao.

Le Conseil a accepté l'offre du gouvernement des Pays-Bas d'accueillir la session de septembre du Conseil à La Haye.

Le Conseil a convenu qu'un retrait pouvait être réalisé sur le Fonds de réserve spécial pour financer les frais de loyer supplémentaires pour la période allant du 1^{er} avril au 30 septembre 2002. Le Conseil a examiné les options disponibles pour le transfert du siège de l'Organisation, à savoir le déménagement dans d'autres locaux à Londres ou en Côte d'Ivoire. Le Conseil a décidé d'organiser une session extraordinaire du Conseil les 7 et 8 mai 2002 pour étudier de plus près ces options. Le Président a reçu un rapport du Président du Groupe de travail d'experts sur les stocks.

Vingt-cinquième session extraordinaire

Le Conseil a tenu sa vingt-cinquième session extraordinaire les 7 et 8 mai 2002.

Le Conseil a décidé de transférer le siège de l'Organisation internationale du cacao à Abidjan, en Côte d'Ivoire, à partir du 1^{er} janvier 2003 au plus tard, et d'autoriser le secrétariat à prendre des dispositions immédiates pour la résiliation du bail du 22, Berners Street. Le Conseil a également décidé de tenir au moins une réunion du Conseil lors de chaque année cacaoyère hors du siège de l'Organisation.

Vingt-sixième session extraordinaire

Le Conseil a tenu sa vingt-sixième session extraordinaire du 10 au 12 juin 2002.

Compte tenu de l'Accord international de 2001 sur le cacao qui n'était pas encore entré en vigueur, du déménagement du secrétariat à Abidjan et d'autres questions en suspens, le Conseil a décidé de remettre la sélection d'un nouveau Directeur exécutif à la session du Conseil de septembre 2002.

Le Conseil a pris note des rapports d'activité sur le déménagement à Abidjan. Il a été convenu qu'un Accord de siège définitif serait présenté au Conseil lors de sa session de septembre.

Le Conseil a approuvé la création d'un Groupe de contact sur les règles et les finances chargé de la question de la résiliation du bail du 22, Berners Street, de la question des arriérés de contributions et de la révision des règles et des règlements de l'Organisation. Le Groupe de contact devait présenter un rapport au Conseil lors de sa session de septembre 2002.

Soixante-sixième session ordinaire

Le Conseil a tenu sa soixante-sixième session ordinaire du 9 au 11 septembre 2002.

Le Conseil a reçu un rapport d'activité sur les préparatifs du déménagement du siège de l'Organisation à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Le Conseil a adopté le projet d'Accord de siège pour le déménagement en Côte d'Ivoire.

Le Conseil a approuvé le budget administratif provisoire pour l'exercice financier 2002/03.

Le Conseil a pris note que six pays ont signé l'Accord international de 2001 sur le cacao : Brésil, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Malaisie et Togo. Selon les indications reçues, l'Union européenne et les gouvernements du Nigéria et de Russie auraient l'intention de signer l'Accord international de 2001 sur le cacao.

La question des critères de sélection d'un nouveau Directeur exécutif a été remise à la session du Conseil de mars 2003. Le mandat du Fonctionnaire chargé de l'ICCO a été prolongé jusqu'au 30 septembre 2003.

Le Conseil a recommandé la présentation d'une proposition de projet sur « L'amélioration de la productivité et de la qualité du cacao : une approche participative » au Fonds commun pour les produits de base dans l'optique de son financement.

Le Conseil a assisté à une intervention prononcée par M. John Claringbould, président de Global Issues

Group et directeur de la zone Asie et Océanie chez Mars Incorporated, en Australie, sur le thème « Le cacao et les enfants en Afrique de l'Ouest – Une solution mondiale ».

COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif, qui est élu chaque année par le Conseil, est composé en vertu de l'Accord international de 1993 sur le cacao de dix membres exportateurs et de dix membres importateurs. Ce Comité, qui est responsable devant le Conseil et exerce ses fonctions sous la direction générale de ce dernier, a tenu les réunions suivantes pendant l'année cacaoyère 2001/2002.

Cent douzième réunion 21-23 janvier 2002
Cent treizième réunion 18-20 mars 2002
Cent quatorzième réunion 10-12 juin 2002
Cent quinzième réunion 9-11 septembre 2002

Le Comité a examiné la conjoncture cacaoyère mondiale, des rapports d'avancement des projets, de nouvelles propositions de projets ainsi que les finances et l'administration de l'Organisation. En outre, il a examiné plusieurs questions et fait des recommandations au Conseil en conséquence.

Le Comité a entendu une communication de la LIFFE au sujet de la qualité du cacao dans le contrat à terme LIFFE et une communication de l'Autorité de réglementation du café et du cacao de Côte d'Ivoire soulignant l'évolution récente des secteurs du café et du cacao en Côte d'Ivoire.

COMITÉ DE LA PRODUCTION

Le Comité de la production ne s'est pas réuni pendant l'année cacaoyère 2001/2002.

COMITÉ DE LA CONSOMMATION

Le Comité de la consommation ne s'est pas réuni pendant l'année cacaoyère 2001/2002.

GROUPE DE TRAVAIL D'EXPERTS SUR LES STOCKS

Le Groupe de travail d'experts sur les stocks a tenu sa dixième réunion durant les réunions des 18-20 mars 2002

Le Groupe a entendu un exposé de M. R. Dand de la LIFFE sur le système de diffusion et de publication des données des stocks de cacao mis en place en janvier

2002 par la LIFFE, sur la base des renseignements collectés dans le cadre du système de calibrage et d'adjudication (GATS). Il a expliqué que les données des stocks de cacao certifiés représentent le cacao en fèves détenu par les membres de la LIFFE ou par leurs clients, et conservé dans des entrepôts nommés par la LIFFE. Il a souligné que les données publiées excluent les stocks d'origine, le cacao dans le circuit et tous les stocks en magasin, qui n'ont pas été enregistrés dans le cadre du GATS.

Un rapport d'avancement a été reçu sur l'enquête sur les stocks de cacao en fèves détenus dans les entrepôts d'Europe occidentale. Un rapport établissant une estimation des stocks mondiaux de cacao en fèves au 30 septembre 2001 a également été reçu.

GROUPE DE TRAVAIL D'EXPERTS SUR LA QUALITE

Le Groupe de travail d'experts sur la qualité a tenu sa treizième réunion le 22 janvier 2002 et sa quatorzième réunion le 10 septembre 2002.

Lors de sa treizième réunion, le Groupe a reçu un rapport sur la situation de la mise en œuvre de la résolution sur les normes internationales pour les sacs de jute. Les pays producteurs continuaient de mettre en place des mesures de conformité aux normes, mais de nouveaux progrès étaient nécessaires pour parvenir à une conformité de 100 %. Le Groupe a également reçu un rapport d'avancement sur le projet d'amélioration de la qualité du cacao, dans lequel l'étude des pratiques culturales a été terminée. M. T. Lass a actualisé son exposé de mars 2001 sur l'évolution de la question des ochratoxines A dans le cacao. La LIFFE et CAOBISCO ont été invités à expliquer les changements des règles de calibrage de la LIFFE mis en place en juin 2001. Les changements concernaient le taux de grappes de fèves et le système de tolérances et de bonifications appliqué.

Lors de sa quatorzième réunion, M. T. Lass a présenté un exposé informant le Groupe des derniers travaux sur les niveaux d'ochratoxine A dans le cacao et des progrès du projet d'amélioration de la qualité du cacao. Le Groupe a également reçu un rapport sur la situation de la mise en œuvre de la résolution sur les normes internationales pour les sacs de jute.

GROUPE DE COORDINATION MONDIALE SUR UNE ECONOMIE CACAOYERE DURABLE

Le Groupe de coordination mondiale sur une économie cacaoyère durable a tenu deux réunions, sa quatrième réunion le 21 mars 2002 et sa cinquième les 5-6 septembre 2002. Des détails supplémentaires sont fournis dans le rapport d'activité sur les projets ICCO/Fonds commun pour les produits de base (FCPB) cidessous.

RAPPORT D'ACTIVITE SUR LES PROJETS ICCO/FONDS COMMUN POUR LES PRODUITS DE BASE (FCPB)

Pendant l'année cacaoyère 2001/2002, l'ICCO a poursuivi sa collaboration avec le FCPB et d'autres organismes sur des projets destinés à améliorer le développement durable de l'économie cacaoyère, à améliorer les conditions structurales des marchés du cacao et à accroître la compétitivité à long terme et les perspectives de l'économie cacaoyère. On trouvera ciaprès un résumé sur la mise en œuvre et l'évolution des projets à la fin de l'année cacaoyère 2001/2002 :

Installations pilotes pour la transformation des sous-produits du cacao au Ghana

Il s'agit d'un projet de recherche et développement ayant pour objectif de mettre au point puis de transférer aux parties intéressées les techniques de transformation commerciale des sous-produits et déchets du cacao en vue d'augmenter les revenus de l'industrie cacaoyère dans les pays producteurs. Les objectifs immédiats du Projet sont la production commerciale et la commercialisation d'une gamme de sous-produits à partir de matériel provenant de la cabosse du cacao, qui est normalement rejetée et n'est pas utilisée dans la production de cacao en fèves. Les produits étudiés dans le cadre du projet sont notamment des aliments pour le bétail et de la potasse issus du péricarpe de la cabosse. Les jus d'écoulement de la pulpe de cacao (mucilage) sont employés dans la production de boissons non alcoolisées, d'alcool industriel, de pectine, de marmelade et de confiture. Le beurre de cacao provenant de fèves de qualité inférieure est utilisé pour la production de savons de toilette et de crèmes pour le corps. A la fin de l'année cacaoyère 2001/2002, les technologies avaient été mises au point et une étude de faisabilité sur la viabilité commerciale du projet avait été élaborée. L'atelier international final sur le projet, à l'issue duquel les résultats seront diffusés auprès des parties intéressées, devraient avoir lieu en juin 2003.

Utilisation et conservation du matériel génétique du cacao : Une approche mondiale

Le but de ce projet de recherche et développement est de mettre au point et de distribuer des variétés de matériel végétal résistantes aux parasites et aux maladies, grâce à une utilisation optimale du matériel génétique du cacao. Ce projet, qui se trouve actuellement dans sa quatrième année d'exécution, a connu un succès remarquable dans les essais internationaux de clones, les essais d'hybrides coordonnés au niveau international, la sélection de population ainsi que la conservation, la caractérisation et l'évaluation préliminaire du matériel génétique du cacao. Des résultats très probants ont également été obtenus en matière d'échange de matériel génétique du cacao et de vérification d'identité génétique, d'échange d'informations et de publications, de coordination et d'assistance technique, de gestion, de supervision et d'évaluation. Il a en outre encouragé un accroissement de la collaboration et des interactions entre les banques génétiques de cacao, les centres de quarantaine intermédiaire et les programmes de sélection, et sur le plan personnel, entre les sélectionneurs de plantes et les autres chercheurs (pathologistes, entomologistes, agronomes), favorisant considérablement les transferts de technologie et l'amélioration des compétences.

Utilisation des techniques de biologie moléculaire afin de rechercher des variétés résistantes à la maladie du balai de sorcière

Ce projet est destiné à la lutte spécifique contre la maladie du balai de sorcière du cacao au moyen de techniques de biologie moléculaire pour développer des variétés plus tolérantes et plus résistantes à cette maladie, qui a provoqué des dommages conséquents à la production cacaoyère au Brésil. Sur le plan technique, des progrès satisfaisants ont été réalisés dans le domaine de l'identification de microsatellites, de l'analyse d'ADN des nouveaux clones, du développement d'applications logicielle et programme de formation scientifique. Ce projet, qui se trouve dans sa troisième année d'exécution, a progressé de façon si notable qu'il a permis d'enrayer la nécessité pour les cultivateurs de remplacer le cacao par d'autres cultures et de poursuivre les déboisements, évitant ainsi une dégradation accrue de l'environnement.

Définition des paramètres physiques, chimiques et organoleptiques permettant d'établir la différence entre cacao fin et cacao ordinaire

Le but de ce projet est d'identifier les caractéristiques du cacao fin qui le distinguent du cacao ordinaire et d'améliorer ainsi la commercialisation du cacao fin. Le projet est mis en œuvre en Equateur, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, à Trinité-et-Tobago et au Venezuela. Les rapports d'activité indiquaient que le projet progressait de manière satisfaisante. Des progrès

considérables ont été enregistrés dans les quatre pays en matière d'essais de fermentation et de séchage, d'évaluation chimique des paramètres de qualité, de préparation de pâte de cacao et d'analyse chimique. D'autres activités en attente d'exécution sont l'évaluation organoleptique des caractéristiques sensorielles, le profil d'ADN et l'analyse d'image spectrale. Les discussions sont maintenant closes au sujet de la conclusion d'une Lettre d'accord (LOA) et de l'Accord d'exécution du projet (PIA) entre l'INIAP, le PEA en Equateur et Plant Research International (PRI) aux Pays-Bas, l'institut désigné pour réaliser l'analyse d'image spectrale et le profil d'ADN.

Amélioration de la commercialisation et du commerce du cacao dans les pays producteurs engagés dans un processus de libéralisation

Ce projet est destiné à traiter et à corriger les effets indésirables de la libéralisation sur le marché du cacao et à renforcer les organisations de cacaoculteurs, afin de combler le vide résultant de la dissolution des organismes de commercialisation gouvernementaux. Il a pour objectifs d'améliorer le fonctionnement des marchés cacaoyers ainsi que la qualité du cacao exporté, de faciliter le financement du commerce du cacao, de fournir des renseignements sur le marché et de résoudre la question des risques commerciaux et des risques de prix. Ce projet, mis en œuvre depuis trois ans, a permis de mettre en place des systèmes d'entreposage à gestion privée au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Nigéria. Les systèmes de récépissés d'entrepôts couvrant le cacao à des fins de financement, d'entreposage sur place et les aspects institutionnels et légaux ont été améliorés. Le projet a également commencé à instituer dans les pays participants des systèmes de recueil de données sur les prix et de diffusion de ces informations tout au long de la chaîne de commercialisation interne.

Pour produire du cacao d'exportation de bonne qualité dans les pays participants, le projet a révisé les systèmes actuels d'assurance et de certification de qualité, proposé les changements nécessaires et renforcé les institutions existantes de contrôle de la qualité du cacao et de certification. Le projet a aidé les coopératives de cacaoculteurs à assurer le financement de stocks de cacao de bonne qualité au moyen de récépissés d'entrepôt. Cependant, en raison d'expériences négatives dans le passé, les banques locales se sont révélées réticentes à financer le commerce de cacao en utilisant le cacao en nantissement.

Amélioration de la productivité et de la qualité du cacao : une approche participative

Cette proposition de projet a été élaborée par l'International Plant Genetic Resource Institute (IPGRI) en collaboration étroite avec les institutions nationales participant au projet actuel FCPB/ICCO/IPGRI sur le matériel génétique. Ce projet a pour but de développer des systèmes de récolte de cacao plus efficaces et plus durables en accélérant la sélection de matériel végétal offrant une capacité de rendement, une résistance aux maladie et des indices de qualité supérieurs. Le Comité consultatif du FCPB a examiné la proposition lors de sa 29^{ème} réunion en janvier 2002, y a apporté des commentaires techniques et en a conclu que la proposition devait se focaliser sur la diffusion des résultats du projet en cours auprès des agriculteurs. Depuis, l'IPGRI a révisé la proposition en tenant compte des avis du Comité consultatif. Lors de sa 30ème réunion en juillet 2002, le Comité a approuvé le concept, l'approche technique et les mécanismes figurant dans la proposition, y compris sa portée globale et la participation accrue des agriculteurs dans la validation et la diffusion des variétés de cacao encourageantes. Le Comité a donné son accord pour la présentation d'un budget détaillé divisé en catégories, la confirmation du cofinancement et le chiffrage des contributions de la contrepartie. Le Conseil de l'ICCO a approuvé la proposition der projet lors de sa 26ème session ordinaire à La Haye en septembre 2002.

Projet pilote sur la gestion des risques de prix pour les producteurs de cacao

L'objectif général du projet est de réduire l'exposition des petits cacaoculteurs aux risques dérivés des fluctuations des prix du marché mondial afin de leur assurer de meilleurs revenus de la culture du cacao. Le Fonds commun pour les produits de base a engagé des consultants pour analyser le potentiel de l'introduction de la gestion des risques de prix pour les producteurs de café, cacao et coton et pour leurs coopératives. Le consultant en gestion des risques de prix pour le cacao a réalisé des missions au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Nigéria. Le rapport du consultant est en cours de finalisation, après quoi les préparatifs commenceront pour la mise en œuvre du projet.

Projet visant à améliorer la qualité du cacao en fèves exporté

Le but du projet est d'accroître la capacité des cacaoculteurs à produire des fèves de bonne qualité pour l'industrie grâce à la formation, tout en leur versant une prime aux pour les efforts supplémentaires qu'ils consentent. La *Task Force* du projet a révisé le rapport sur l'étude des pratiques agricoles visant à identifier et à mieux comprendre les motivations et les contraintes des cacaoculteurs pour produire du cacao

donnant de la pâte de qualité. Depuis, le rapport a été terminé et une vidéo de formation sur les « Pratiques recommandées pour du cacao de bonne qualité » a été réalisée. Des équipements de contrôle de qualité ont été fournis et la formation commencera bientôt en Côte d'Ivoire.

Etude de faisabilité sur la promotion générique de la consommation du cacao en Fédération de Russie

L'objectif de l'étude de faisabilité est de fournir une base permettant de déterminer la faisabilité, la stratégie et les instruments de mise en œuvre d'une campagne de promotion générique de la consommation de cacao et de chocolat dans ce pays. Un cabinet de conseil, "Megadesign 2000", engagé par l'ICCO conjointement avec l'industrie du cacao dans la Federation de Russie, a réalisé létude de faisabilité et rédigé le rapport définitif. Celui-ci a montré qu'il y avait des fondements solides pour le développement du projet et le lancement d'une campagne de promotion générique à grande échelle de la consommation de cacao et de chocolat dans la Federation de Russie. L'ICCO a commencé à approfondir le projet de campagne de promotion générique à grande échelle de la consommation de cacao et de chocolat dans la Federation de Russie. La réalisation de l'étude de faisabilité a été possible grâce à une subvention du Centre du commerce international (CCI) CNUCED/ OMC.

Groupe de coordination mondiale sur une économie cacaoyère durable

L'objectif du Groupe est d'élaborer un mécanisme de coordination qui contribuerait à une plus grande durabilité de l'économie cacaoyère mondiale. Le Groupe favorisera essentiellement la collaboration internationale dans les domaines de la recherche qui présentent un intérêt commun. L'ICCO assure le secrétariat du Groupe dont la composition rassemble des parties prenantes de tout le secteur cacaoyer. Le Groupe a tenu sa quatrième réunion le 21 mars 2002 à Londres, lors de laquelle il a examiné les rapports des neuf groupes de travail créés précédemment pour étudier les sujets concernant les besoins perçus du secteur cacaoyer. La cinquième réunion du Groupe a eu lieu les 5 et 6 septembre 2002. Lors de cette réunion, le Groupe a examiné les nouveaux travaux des groupes de travail et débattu des travaux supplémentaires à effectuer pour parvenir aux propositions de projet qui seraient présentées aux bailleurs de fonds pour l'obtention d'aides financières.

BUDGET ET COMPTES ADMINISTRATIFS POUR 2001/2002

En septembre 2001, lors de sa soixante-quatrième session ordinaire, le Conseil a approuvé le budget administratif pour l'exercice 2001/2002. Ce budget prévoyait des dépenses totales de 1 973 100 £ pour 2001/2002, devant être financées par les contributions des membres s'élevant à 1 412 300 £ (ce qui représente une contribution des membres de 731,15 £ par voix), un transfert du Fonds de réserve spécial (380 000 £), les intérêts du Fonds de réserve spécial pour l'exercice (96 000 £) plus d'autres revenus s'élevant à 34 000 £.

Le total des dépenses pour l'année cacaoyère 2001/2002 était de 2 034 713 £. Les contributions des membres s'élevaient à 1 462 300 £, les intérêts capitalisés du Fonds de réserve spécial à 88 258 et les autres revenus à 37 261 £. Compte tenu du transfert de 527 658 £ du Fonds de réserve spécial, les recettes ont excédé les dépenses de 80 764 £.

L'actif net de l'Organisation s'élevait à 2 467 594 £ au 30 septembre 2002. Il a été financé par le Fonds de réserve spécial (1 893 717 £) et le Fonds de réserve (573 877£). Le bilan après vérification au 30 septembre 2002 et les montants des recettes et des dépenses après vérification pour l'exercice clos le 30 septembre 2002 figurent dans l'annexe II de ce rapport.

L'Organisation possède un Fonds de promotion et un Fonds de l'environnement. Durant l'année se terminant le 30 septembre 2002, aucune activité n'a été entreprise concernant ces deux fonds. Le seul membre ayant contribué au Fonds de l'environnement, le gouvernement des Pays-Bas, a retiré sa contribution. Les comptes du Fonds de l'environnement et du Fonds de promotion figurent dans l'annexe II de ce rapport.

PERSONNEL

A la fin de l'exercice 2001/2002, l'ICCO comptait neuf postes dans la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et onze postes dans les services généraux, soit un total de 20 fonctionnaires. On trouvera à l'annexe III du présent rapport la liste de tous les membres du personnel au 30 septembre 2002.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Pendant l'année cacaoyère 2001/2002, le secrétariat de l'ICCO a élaboré et diffusé des données statistiques du cacao, conformément aux dispositions de l'Accord international de 1993 et aux &cisions prises par le Conseil international du cacao.

Les prix quotidiens, calculés sur la base des dispositions de l'article 35 de l'Accord de 1993, ont été communiqués aux agences de presse tous les jours de bourse aux fins de publication.

Le secrétariat a élaboré des bilans de la conjoncture, y compris des estimations et des prévisions de la production et des broyages mondiaux de cacao à l'intention du Conseil et du Comité exécutif.

PUBLICATIONS DE L'ICCO

Pendant l'année cacaoyère 2001/2002, l'ICCO a publié les documents suivants : *Bulletin trimestriel de statistiques du cacao* : Volume XXVIII.

PARTIE II BILAN DE LA CONJONCTURE CACAOYERE MONDIALE

EVOLUTION DU MARCHE EN 2001/02

Le marché cacaoyer mondial a enregistré une période d'augmentation irrégulière mais soutenue des cours durant l'année cacaoyère 2001/02, les cours à terme enregistrant leur niveau le plus haut depuis 16 ans à la fin de l'année. Cette reprise marquait un inversement de la période de faible prix de marché ayant marqué la majeure partie de la dernière décennie. Le graphique II représente l'évolution du prix quotidien de l'ICCO (exprimé en DTS la tonne), qui est la moyenne des cours des trois mois actifs les plus rapprochés cotés à la Bourse des contrats à terme et options de Londres (LIFFE) et à la Bourse du café, du sucre et du cacao de New York durant l'année cacaoyère 2001/02. La tendance haussière des prix de marché observée en 2001/02 a été due dans une large mesure à la détérioration de la situation de base de l'offre et de la demande sur le marché mondial du cacao. En outre, les facteurs techniques et spéculatifs à court terme ont influencé l'évolution des cours, déclenchant une série de hausses durant la période considérée. Les perspectives de perturbation de l'approvisionnement de cacao résultant des troubles politiques en Côte d'Ivoire ont également favorisé des gains notables à la fin de la période considérée.

Le marché mondial du cacao a suivi une tendance baissière entre début octobre et la mi-novembre 2001, traduisant un renversement de la tendance haussière amorcée lors du dernier mois de la campagne précédente. Les prix de marché diminuaient parce que la campagne cacaoyère en Afrique occidentale avait finalement démarré au Ghana et en Côte d'Ivoire à la mi-octobre et que des quantités substantielles de cacao commençaient à être livrées sur le marché mondial.

De la deuxième semaine de novembre jusqu'à la fin du mois, le marché mondial du cacao a connu une reprise remarquable qui a fait monter les cours à terme à leur niveau le plus haut depuis trois ans. La reprise a été provoquée par les analyses techniques, les achats techniques et les achats de couverture des sociétés d'investissement et des spéculateurs, notamment sur le marché de New York. De plus, un des facteurs essentiels a résidé dans les rapports de pertes de rendement dues à des conditions de pousse relativement mauvaises et à la propagation de nuisibles et de maladies dans les principaux pays producteurs de

cacao. Cela a conduit les opérateurs du marché à réduire considérablement leurs prévisions de l'offre mondiale pour la présente campagne. Par conséquent, les projections initiales faisant état d'un léger excédent de la production etaient considérées trop optimistes. Les premières révisions de ces projections faisaient apparaître une situation proche de l'équilibre entre l'offre et la demande pour l'année cacaoyère 2001/02, avant d'être modifiées pour afficher un déficit conséquent d'environ 150 000 à 200 000 tonnes. La reprise a fait augmenter le cours du jour ICCO de 35 % par rapport au plancher de 812 DTS enregistré à la fin octobre, atteignant 1 095 DTS à la fin novembre 2001.

A la suite des hausses exceptionnelles des cours en novembre, les cours ont chuté sévèrement au début de décembre en raison d'une correction technique à la baisse. Par la suite, le marché est resté très calme durant la période des fêtes de Noël et du Nouvel An.

Une progression de deux jours au début de janvier ne s'est pas maintenue et les cours ont vite entamé un recul. Durant la seconde quinzaine de janvier, le marché a changé de direction pour augmenter progressivement jusqu'à la mi-février. Cette reprise de quatre semaines était due au fait que les opérateurs du marché étaient de plus en plus convaincus qu'il restait peu de cacao de la récolte principale africaine à mettre sur le marché mondial. Les nouvelles indiquaient que le ramassage de la récolte 2001/02 s'était pratiquement terminé en janvier et les estimations d'arrivées des négociants semblaient confirmer que la récolte principale 2001/02 en Côte d'Ivoire était arrivée à maturation précocement. Au Ghana, les achats de cacao avaient également chuté de façon continue en janvier 2002, ce qui signifiait que la récolte principale touchait à sa fin. Les cours étaient également soutenus par les achats des sociétés d'investissement et autres agents du æcteur durant cette période.

Une courte période de recul des cours durant la troisième semaine de février 2002, attribuée à une correction technique et à une prise de bénéfices, a été suivie d'une reprise de la tendance haussière des cours jusqu'à la mi-mars. Les perspectives d'une récolte intermédiaire plus réduite que la normale en Côte d'Ivoire, due au manque de précipitations dans les principales régions cacaoyères et aux pertes de rendement provoquées par la propagation de la maladie du foreur de cabosse au Ghana, ont accru les préoccupations concernant l'approvisionnement. De ce

fait, les perspectives d'une hausse du déficit de la production durant la présente campagne et l'insuffisance des ventes des pays d'origine ont aidé les cours à atteindre leur niveau le plus haut depuis 14 ans à la mi-mars sur les marchés de Londres et de New York. Par conséquent, le cours du jour ICCO a enregistré son niveau le plus haut depuis 14 ans à la mi-mars, soit plus de 1 300 DTS.

Le marché a ensuite changé de direction pour diminuer lentement depuis la deuxième quinzaine de mars jusqu'à la fin avril, encouragé par la liquidation à long terme des sociétés d'investissement et autres spéculateurs, les cours étant faiblement supportés par les achats des négociants et de l'industrie. L'annonce de précipitations bénéfiques et d'arrivées plus importantes que prévu en Côte d'Ivoire avait réduit les préoccupations concernant l'approvisionnement. Les données publiées par l'industrie de transformation de cacao montraient que les broyages avaient fortement chuté au Brésil, en Allemagne, aux Etats-Unis et aux Pays-Bas, confirmant un ralentissement notable de la demande mondiale de fèves de cacao. Plusieurs grands pays consommateurs de cacao signalant une baisse inattendue du volume de broyages, la campagne cacaoyère 2001/02 devait produire un déficit de la production beaucoup moins important que prévu.

Contrairement aux prévisions, les cours ont enregistré une forte hausse en été, l'effet des activités des sociétés d'investissement et des spéculateurs l'ayant apparemment emporté sur les facteurs de base de l'offre et de la demande qui semblaient indiquer une baisse des cours. Les achats persistants des sociétés d'investissement et des spéculateurs ont déclenché des hausses de prix, tandis que l'absence quasi complète de ventes des pays producteurs permettait aux cours à terme d'augmenter presque sans résistance. Cette évolution inattendue a pris le secteur par surprise. Depuis plusieurs mois, les fabricants n'avaient acheté du cacao qu'en cas de besoin urgent, maintenant leurs stocks au niveau le plus bas pour réduire les coûts en prévision d'une baisse des prix. Par conséquent, certaines sociétés étaient prises de court, confrontées au risque de ne pas avoir assez de cacao pour satisfaire leurs besoins, et devaient acheter à des prix plus élevés sur un marché haussier.

Ainsi, les achats agressifs des sociétés d'investissement ont déclenché une reprise des cours spéculative à la mi-mai, puis à la fin du mois. Malgré quelques ventes des pays producteurs, les cours ont atteint leur niveau le plus haut depuis 14 ans sur les marchés de Londres et de New York, légèrement au-

dessus des niveaux enregistrés plus tôt en mars.

Les prix de marché ont brutalement chuté à la mi-juin en raison de la liquidation des positions à long terme des sociétés d'investissement. Cependant, cette correction à la baisse a été relativement courte et a été suivie de la reprise d'une tendance haussière très forte, qui a duré de la deuxième quinzaine de juin jusqu'à la mi-juillet. Les cours à terme ont ainsi atteint leur niveau le plus haut depuis 15 ans et demi à la mi-juillet. Les cours à terme ont atteint 1 315 £ la tonne à Londres et 1 805 \$EU la tonne à New York, affichant des gains de 80 £ et de plus de 230 \$EU par rapport aux plafonds enregistrés à la mi-mai. Le cours du jour ICCO a augmenté à 1 330 DTS.

Durant la deuxième quinzaine de juillet 2002, les cours à terme ont été irréguliers, n'ayant pas de direction globale claire, mais ont fortement chuté au début d'août, dans un environnement de marché nerveux et incertain. Par la suite, le marché a connu un renversement de tendance pour entamer un très fort mouvement haussier qui a duré jusqu'à la fin du mois. Le principal facteur expliquant cette progression exceptionnelle des cours était la conviction croissante sur le marché que même si les récoltes de la prochaine campagne 2002/03 en Afrique occidentale étaient meilleures que lors de la présente campagne, elles ne suffiraient pas à empêcher un troisième déficit annuel consécutif de l'offre mondiale. Il semblait que la forte chute des broyages durant la campagne 2001/02 ne reflétait pas les niveaux de consommation réels qui continuaient d'augmenter. Les transformateurs de cacao et les chocolatiers avaient puisé dans leurs stocks accumulés de produits cacaoyers semi-finis pour satisfaire leurs besoins. Cependant, cette possibilité était pratiquement épuisée et on s'attendait à ce que les broyages mondiaux augmentent considérablement durant la campagne cacaoyère 2002/03, parallèlement à la croissance attendue de la consommation de cacao totale.

Les cours à terme du cacao ont de nouveau été stimulés par une tentative de coup d'état le 19 septembre 2002 en Côte d'Ivoire. Les craintes d'une perturbation potentielle de l'approvisionnement de cacao en raison d'une crise politique et sociale continue chez le premier producteur mondial de cacao ont fait monter les cours à leur niveau le plus haut depuis 16 ans sur les deux marchés. Les cours ont atteint leur niveau le plus haut de l'année considérée le dernier jour de la campagne cacaoyère 2001/02, affichant le double du niveau enregistré à la fin octobre 2001. Reflétant le marché à terme, le cours du jour ICCO

a grimpé à 1 732 DTS à la fin de septembre 2002, soit une hausse de plus de 100 % par rapport au plancher de 812 DTS enregis tré à la fin d'octobre 2001.

Une conséquence notable de l'insuffisance de l'offre durant les mois d'été a été le développement d'une structure des cours à terme inversée sur les deux marchés. A Londres, les trois cotations du rapproché, restaient inversées, étant négociées avec une majoration par rapport aux positions plus éloignées de la mi-avril à la mi-juin ; à New York, toutes les cotations étaient négociées avec une majoration par rapport aux mois à venir entre la mi-novembre et le mois de juin. Un déport exceptionnel des positions de juillet et de septembre 2002 à Londres, où les primes sur les contrats suivants atteignaient environ 50 £ et 120 £ respectivement, était en lui-même un autre facteur de soutien du marché.

Ce déport exceptionnellement prononcé a été exploité par un grand opérateur sur le marché de Londres, qui a opéré un « resserrement » en retenant des contrats à terme substantiels jusqu'à la livraison, provoquant nervosité et incertitude sur un marché tendu et fragile. Un fort arbitrage entre les marchés de New York et de Londres a accru le volume de cacao dirigé sur Londres. A la mi-juillet, deux maisons de courtage ont pris livraison d'un total de 204 380 tonnes de fèves de cacao contre le contrat de juillet 2002 pour le compte de leurs clients sur le marché à terme de Londres. Il s'agissait d'un événement exceptionnel portant sur un volume exceptionnellement élevé, représentant plus de 7 % de la production mondiale de cacao de la campagne en cours. Apparemment, les opérateurs qui ont bénéficié du « resserrement » de juillet, utilisant une insuffisance de cacao pour la livraison rapprochée, détenaient également une position longue sur le contrat de septembre. La structure du marché est restée inversée, le contrat de septembre étant négocié avec une majoration par rapport à décembre 2002 au début d'août.

Cependant, la structure des cours à terme du cacao a retrouvé une situation de report plus normale avec une prime pour les contrats à terme par rapport aux positions rapprochées à la fin d'août. Par conséquent, la prime septembre/décembre, supérieure à 100 £ pendant une longue période, a laissé la place à la fin août à une décote de 20 £, le marché revenant en général de la situation de déport à la structure de report normale.

Reflétant la tendance haussière générale de la campagne cacaoyère 2001/02, la moyenne mensuelle du

cours du jour ICCO a fortement augmenté, passant de 848 DTS la tonne en octobre 2001 à 979 DTS la tonne en novembre. Les cours ont continué d'augmenter durant les quatre mois suivants, atteignant 1 273 DTS la tonne en mars avant de retomber légèrement à 1 249 DTS la tonne en avril 2002. Une reprise de l'augmentation des cours lors de la dernière partie de l'année cacaoyère 2001/02 a fait augmenter la moyenne mensuelle du cours à 1 275 DTS la tonne en juin. Après les huasses des cours en été, la moyenne mensuelle a atteint 1405 DTS en juillet, avant de terminer l'année à 1637 DTS la tonne en septembre 2002, soit la plus haute moyenne mensuelle depuis juillet 1987.

Les cours du cacao ont affiché une moyenne de 1 231 DTS la tonne en 2001/02, soit une progression de près de 60 % par rapport à la campagne précédente. Une hausse des cours si prononcée n'avait été connue que deux fois dans le passé, la première en 1972/73, lorsque les cours du cacao avaient également augmenté d'environ 60 %, et la seconde en 1976/77, avec une hausse de près de 120 %. De plus, les hausses successives des cours mensuels en 2001/02 (sauf en avril 2002, où les cours moyens ont enregistré une légère baisse) ont confirmé que l'économie cacaoyère mondiale était entrée dans une nouvelle période de niveaux élevés des cours. La moyenne des cours a également doublé sur la période de 12 mois - la moyenne mensuelle a augmenté à 1 600 DTS la tonne en septembre 2002, contre 790 DTS la tonne au même mois de 2001, soit une augmentation de plus de 100 %.

PRODUCTION

La **production mondiale** de fèves de cacao en 2001/02 a été estimée à 2 818 000 tonnes, soit une augmentation modeste de 3 000 tonnes (0,1 %) par rapport au niveau de 2 815 000 tonnes enregistré lors de la campagne 2000/01 (**tableau 1**). La hausse générale de la production mondiale de fèves de cacao a reflété une progression de 71 000 tonnes en **Asie et Océanie**. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par des baisses de 37 000 tonnes aux **Amériques** et de 31 000 tonnes en **Afrique**.

Au niveau individuel, en **Côte d'Ivoire**, premier producteur mondial de cacao, le rendement de la récolte s'est établi à 1 225 000 tonnes, soit une hausse de 50 000 tonnes (4,3 %) par rapport à la campagne précédente. La production en **Indonésie** a augmenté de 65 000 tonnes à 450 000 tonnes, ce qui représente une progression de 16,9 % par rapport à l'année cacaoyère

précédente. Comparativement, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a enregistré une hausse de la production de 6 000 tonnes, à 45 000 tonnes. En revanche, la production du **Ghana** s'est élevée à 335 000 tonnes, affichant un recul de 60 000 tonnes (15,2 %) par rapport au niveau de l'année précédente. Au **Brésil**, la production a chuté de 38 000 tonnes à 125 000 tonnes, soit une bais se de 23,3 % par rapport à la campagne précédente. Des baisses comparativement plus faibles de la production ont été enregistrées au **Nigéria**, moins 15 000 tonnes à 165 000 tonnes, au **Cameroun**, moins 8 000 à 125 000 tonnes et en **Equateur**, moins 4 000 à 85 000 tonnes.

L'importance relative des principales régions productrices de cacao, mesurée en tant que part de la production mondiale totale, figure entre parenthèses au tableau 1. Par rapport à la campagne précédente, la part des pays africains, qui constituent la première région de production du cacao du monde, a chuté de 1,2 points de pourcentage en 2000/01 à 66,8 % et de 1,3 point de pourcentage dans les Amériques à 13,7 %, tandis que la part de l'Asie et Océanie a augmenté de 2,5 points de pourcentage à 19,5 %. Dans l'ensemble, la part des pays membres de l'ICCO dans la production mondiale totale de fèves pendant la période 1993/94 -2000/01 sous l'Accord international de 1993. sur le cacao a atteint 82,5 % par rapport à une moyenne de 77,4 % pour la période 1986/87 - 1992/93 sous l'Accord international de 1986 sur le cacao (tableau 4).

TRANSFORMATION

Les broyages mondiaux de fèves de cacao en 2001/02 sont estimés à 2 850 000 tonnes, soit une réduction de 6,6 % (203 000 tonnes) par rapport à l'année cacaoyère précédente. Les pays consommateurs ont continué d'effectuer la plus grande partie des broyages de fèves pendant l'année. La part de pays producteurs dans les broyages mondiaux a augmenté légèrement de 0,3 % par rapport au niveau précédent à 32,7 % en 2001/02 (**Table 2**).

Parmi les principaux pays importateurs de cacao, la réduction la plus importante de volume des broyages en 2001/2002 par rapport à 2000/2001 a été enregistrée aux Etats-Unis (moins 55 000 à 390 000 tonnes), aux **Pays-Bas** (moins 34 000 à 418 000 tonnes) et en **Allemagne** (moins 32 000 à 195 000 tonnes). Des reculs relativement plus faibles ont été relevés au **Royaume-Uni** (moins 10 000 à 150 000 tonnes), dans la **Fédération de Russie** (moins 7 000 à 65 000), en **Belgique/Luxembourg** (moins 4 000 à 49 000 tonnes) et en **Italie** (moins 4 000 à 65 000 tonnes). En revanche, des broyages plus élevés ont été signalés en **Autriche** (plus 3 000 à 25 000 tonnes) et en **Turquie** (plus 3 000 à

42 000 tonnes).

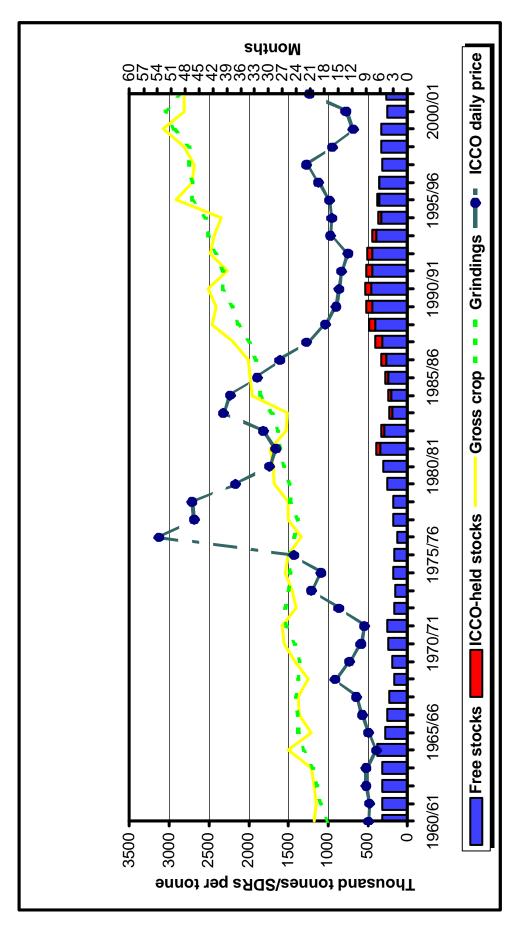
Parmi les principaux pays producteurs de cacao, des reculs substantiels ont été enregistrés au **Brésil** (moins 23 000 à 172 000 tonnes) et en **Malaisie** (moins 20 000 à 108 000 tonnes), tandis que des baisses relativement plus modérées ont été relevées en **Equateur** (moins 7 000 à 25 000 tonnes), en **Côte d'Ivoire** et au **Ghana**, moins 5 000 chacun à 280 000 tonnes et 65 000 tonnes respectivement.

La répartition régionale des broyages de fèves, mesurée en tant que pourcentage du total des broyages mondiaux, figure entre parenthèses dans le tableau 2. L'Europe, qui est la plus importante région de broyages, a vu sa part des broyages mondiaux en 2001/02 rester inchangée à 45,4 %, comme l'année précédente. La part de l'Afrique et de l'Asie et Océanie a augmenté de 0,7 et 0,3 points de pourcentage à 14,4 % et 13,8 % respectivement en 2001/2002 par rapport au niveau de l'année précédente, tandis que la part des Amériques a baissé de 1,0 point de pourcentage à 26,4 %. Globalement, la part des pays membres de l'ICCO dans les broyages mondiaux s'est établie en moyenne à 70,9% pour la période 1993/94 -2001/02 sous l'Accord international de 1993 sur le cacao, par rapport à une moyenne de 72,1% pour la période 1986/87 - 1992/93 sous l'Accord international de 1986 sur le cacao (tableau 4).

.Stocks

Sur la base des estimations de production et de broyages ci-dessus, l'année cacaoyère 2001/2002 aurait dû dégager un déficit de production de 60 000 tonnes. Les stocks totaux de fèves à la fin de l'année cacaoyère 2001/2002 auraient donc dû s'élever à 1 086 000 tonnes, soit 38,1 % ou environ quatre mois et demi des broyages mondiaux annuels estimés pour 2001/02. Dans l'ensemble, les statistiques indiquent que des déficits de production pour six des huit campagnes précédentes ont sensiblement réduit les stocks mondiaux de fèves, de 1,53 million de tonnes au début de la campagne 1993/94 à environ 1,09 million de tonnes à la fin de la campagne 2001/02. Le rapport stocks/broyages, mesure approximative de la rareté de l'offre, a baissé de 63,2 % à 38,1 % pendant la même période.

PRODUCTION MONDIALE DE CACAO EN FÈVES, BROYAGES, STOCKS ET PRIX, 1960/61 À 2001/2002 **Graphique 1**



Graphique II Prix quotidiens de l'ICCO du cacao en fèves, 2001/02

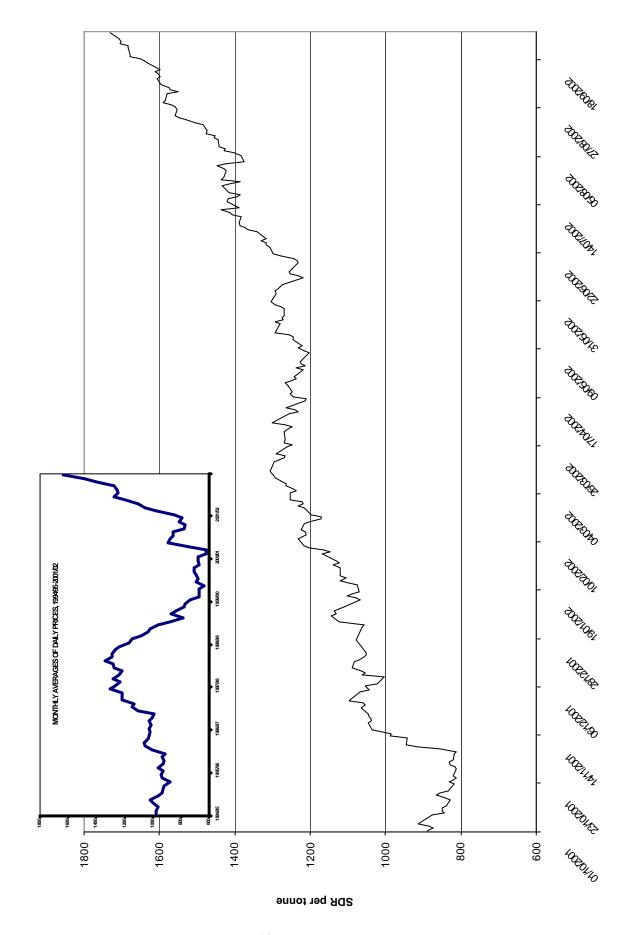


Tableau 1
Production mondiale de cacao en fèves, 1994/95 - 1998/99, 1999/00, 2000/01 et 2001/02
(en milliers de tonnes <u>a/)</u>

| Continents | Moyenne annuelle | 1999/2000 | 2000/2001 | 2001/2002 |
|--------------------------|--------------------|----------------------|----------------------|--------------------|
| AFRIQUE | 1 776 (65,9%) | <u>2 161</u> (70,3%) | <u>1 914</u> (68,0%) | 1 883 (66,8%) |
| Cameroun | 121 | 115 | 133 | 125 |
| Côte d'Ivoire | 1 087 | 1 409 | 1 175 | 1 225 |
| Ghana | 369 | 437 | 395 | 335 |
| Nigéria | 165 | 165 | 180 | 165 |
| Autres <u>b</u> / | 34 | 35 | 31 | 33 |
| AMERIQUE DU NORD, | | | | |
| CENTRALE ET DU SUD | <u>459</u> (17,0%) | <u>392</u> (12,7%) | <u>422</u> (15,0%) | <u>385</u> (13,7%) |
| Brésil | 190 | 124 | 163 | 125 |
| Colombie | 43 | 38 | 37 | 38 |
| République dominicaine | 52 | 37 | 45 | 45 |
| Equateur | 78 | 95 | 89 | 85 |
| Mexique | 40 | 36 | 34 | 35 |
| Pérou | 18 | 24 | 17 | 20 |
| Venezuela | 17 | 17 | 17 | 17 |
| Autres <u>b</u> / | 21 | 21 | 20 | 20 |
| ASIE ET OCEANIE | <u>460</u> (17,1%) | <u>521</u> (17,0%) | <u>479</u> (17,0%) | <u>550</u> (19,5%) |
| Indonésie | 314 | 410 | 385 | 450 |
| Malaisie | 95 | 45 | 35 | 35 |
| Papouasie - Nouv. Guinée | | | | |
| Total mondial | 2 695 (100,0%) | 3 074 (100,0%) | 2 815 (100,0%) | 2 818 (100,0%) |

Remarques: \underline{a} / Arrondi au millier de tonnes le plus proche.

<u>b/</u> Pays produisant individuellement moins de 10 000 tonnes par an.

Source: Bulletin trimestriel de statistiques du cacao, ICCO, Vol. XXVIII, n° 2 (année cacaoyère 2001/02).

Tableau 2
Broyages mondiaux de cacao en fèves, 1994/95 - 1998/99, 1999/00, 2000/01 et 2001/2002
(EN MILLIERS DE TONNES A/)

| Continents et pays | Moyenne annuelle | 1999/2000 | 2000/2001 | 2001/2002 |
|----------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| EUROPE | 1 301 (48,3%) | 1 335 (45,4%) | 1 385 (45,4%) | 1 295 (45,4%) |
| Autriche | 17 | 19 | 22 | 25 |
| Belgique/Luxembourg | 60 | 47 | 53 | 49 |
| République tchèque | 13 | 10 | 21 | 18 |
| Danemark | 7 | 15 | 8 | 7 |
| France | 111 | 142 | 145 | 145 |
| Allemagne | 239 | 215 | 227 | 195 |
| Irlande | 10 | 8 | 8 | 8 |
| Italie | 71 | 64 | 69 | 65 |
| Pays-Bas | 395 | 436 | 452 | 418 |
| Pologne | 34 | 27 | 28 | 29 |
| Espagne | 51 | 58 | 49 | 49 |
| Suisse | 23 | 23 | 21 | 22 |
| Fédération de Russie | 63 | 60 | 72 | 65 |
| Autres pays de l'ex-URSS | 16 | 27 | 32 | 31 |
| Royaume-Uni | 171 | 168 | 160 | 150 |
| Autres | <u>b</u> / 20 | 16 | 18 | 19 |
| AFRIQUE | <u>279</u> (10,4%) | <u>367</u> (12,5%) | 419 (13,7%) | <u>409</u> (14,4%) |
| Cameroun | 26 | 32 | 30 | 30 |
| Côte d'Ivoire | 164 | 235 | 285 | 280 |
| Ghana | 65 | 70 | 70 | 65 |
| Nigéria | 17 | 22 | 22 | 22 |
| Autres | <u>b</u> / 7 | 8 | 12 | 12 |
| AMERIQUE DU NORD, CENTRALE | | | | |
| ET DU SUD | <u>757</u> (28,1%) | <u>843</u> (28,6%) | <u>837</u> (27,4%) | <u>753</u> (26,4%) |
| Brésil | 192 | 202 | 195 | 172 |
| Canada | 41 | 56 | 58 | 59 |
| Colombie | 43 | 37 | 42 | 40 |
| Equateur | 35 | 43 | 32 | 25 |
| Mexique | 33 | 32 | 32 | 32 |
| Pérou | 15 | 13 | 12 | 12 |
| Etats-Unis | 374 | 439 | 445 | 390 |
| Autres | <u>b</u> / 24 | 21 | 21 | 23 |
| ASIE ET OCEANIE | <u>354</u> (13,2%) | <u>397</u> (13,5%) | <u>412</u> (13,5%) | <u>393</u> (13,8%) |
| Chine | 30 | 29 | 22 | 17 |
| Indonésie | 67 | 85 | 83 | 88 |
| Japon | 45 | 46 | 49 | 49 |
| Malaisie | 99 | 115 | 125 | 105 |
| Philippines | 14 | 12 | 14 | 13 |
| Total mondial | 2 691 (100,0%) | 2 942 (100,0%) | 3 053 (100,0%) | 2 850 (100,0%) |

Remarques: <u>a</u>/ Arrondi au millier de tonnes le plus proche.

b/ Pays dont les broyages sont inférieurs à 10 000 tonnes par an.

TABLEAU 3 Valeurs moyennes, maxima et minima des prix quotidiens de l'ICCO de cacao en fèves,

OCTOBRE 2001 - SEPTEMBRE 2002

| Période | PRIX QUOTIDIENS | | |
|----------|-----------------|------------------|----------|
| | Moyenne | Maximum | Minimum |
| | | DTS la tonne | |
| 2001 | | | |
| Octobre | 848,13 | 913,90 | 812,47 |
| Novembre | 978,69 | 1 095,46 | 813,63 |
| 2002 | | | |
| Janvier | 1 105,14 | 1 144,91 | 1 056,40 |
| Février | 1 198,54 | 1 231,27 | 1 129,94 |
| Mars | 1 273,32 | 1 306,01 | 1 236,73 |
| Avril | 1 248,77 | 1 301,72 | 1 211,21 |
| Mai | 1 256,85 | 1 304,40 | 1 203,45 |
| Juin | 1 274,96 | 1 330,44 | 1 218,36 |
| Juillet | 1 404,51 | 1 447,87 | 1 339,20 |
| Août | 1 484,18 | 1 589,38 | 1 375,27 |
| | | (US cents/livre) | |
| 2001 | | | |
| Octobre | 49,21 | 53,29 | 46,70 |
| Novembre | 56,28 | 62,96 | 47,09 |
| 2002 | | | |
| Janvier | 62,79 | 65,24 | 60,55 |
| Février | 67,67 | 69,60 | 63,52 |
| Mars | 72,21 | 74,36 | 69,86 |
| Avril | 71,18 | 73,90 | 68,83 |
| Mai | 72,82 | 76,32 | 69,59 |
| Juin | 75,24 | 79,69 | 71,41 |
| Juillet | 76,50 | 87,33 | 80,45 |
| Août | 88,93 | 95,63 | 82,94 |

Source: Bulletin trimestriel de statistiques du cacao, ICCO, Vol. XXVIII, nº4, (année cacaoyère 2001/02).

Part de la production et des broyages mondiaux des membres de l'ICCO, 1976/77 – 2001/2002 Tableau 4

| | Accord de 1975 | | Accord de 1980 | | Accord de 1986 | | Accord de 1993 | |
|------------|--------------------|------|--------------------|------|-------------------------|------|--------------------|------|
| | Moyenne | | Moyenne | | Moyenne 1986/87-1992/93 | | Moyenne | |
| | Milliers de tonnes | % | Milliers de tonnes | % | Milliers de tonnes | % | Milliers de tonnes | % |
| Production | 1 399 | 5,26 | 1 032 | 59,4 | 1 810 | 77,4 | 2 256 | 82,5 |
| Broyages | 1 185 | 82,0 | 1 273 | 74,0 | 1 570 | 72,1 | 1 956 | 70,9 |

Source: Bulletin trimestriel de statistiques du cacao, ICCO (divers numéros)

ANNEXE I PARTICIPATION A L'ACCORD INTERNATIONAL DE 1993 SUR LE CACAO (AU 30 SEPTEMBRE 2002)

| | Type d'instrument | Date |
|-------------------------------|---------------------------------------|----------|
| Pays exportateurs | | |
| Bénin | Ratification | 13.07.98 |
| Brésil | Ratification | 10.12.96 |
| Cameroun | Notification au titre de l'article 55 | 11.01.94 |
| Côte d'Ivoire | Ratification | 18.05.94 |
| République dominicaine | Notification au titre de l'article 55 | 06.02.97 |
| Equateur | Ratification | 26.10.94 |
| Gabon | Notification au titre de l'article 55 | 21.12.93 |
| Ghana | Notification au titre de l'article 55 | 12.10.93 |
| Grenade | Notification au titre de l'article 55 | 18.02.94 |
| Jamaïque | Ratification | 28.02.94 |
| Malaisie | Ratification | 25.01.94 |
| Nigéria | Ratification | 02.12.94 |
| Papouasie - Nouvelle - Guinée | Adhésion | 01.09.95 |
| Pérou | Adhésion | 21.08.00 |
| SãoTomé-et-Principe | Notification au titre de l'article 55 | 06.03.95 |
| Sierra Leone | Notification au titre de l'article 55 | 07.10.93 |
| Тодо | Notification au titre de l'article 55 | 12.10.93 |
| Trinité et Tobago | Ratification | 30.09.93 |
| Venezuela | Ratification | 08.05.96 |
| Membres importateurs | | |
| Autriche | Ratification | 23.04.96 |
| Belgique/Luxembourg | Notification au titre de l'article 55 | 16.02.94 |
| République tchèque | Approbation | 23.06.94 |
| Danemark | Approbation | 28.09.98 |
| Egypte | Adhésion | 20.07.00 |
| Finlande | Acceptation | 01.10.93 |
| France | Approbation | 16.05.96 |
| Allemagne | Ratification | 28.09.98 |
| Grèce | Ratification | 28.09.98 |
| Hongrie | Approbation | 22.02.94 |
| Irlande | Ratification | 30.09.98 |
| Italie | Ratification | 28.09.98 |
| Japon | Acceptation | 18.01.95 |
| Pays-Bas | Acceptation | 21.07.98 |
| Norvège | Ratification | 14.10.93 |
| Portugal | Ratification | 31.08.95 |
| Fédération de Russie | Acceptation | 02.11.94 |
| République slovaque | Approbation | 26.04.94 |
| Espagne | Ratification | 29.09.94 |
| Suède | Ratification | 30.09.93 |
| Suisse | Ratification | 17.06.94 |
| Royaume-Uni | Ratification | 06.11.98 |
| | nentale (au titre de l'article 4) | |
| Communauté européenne | Approbation | 28.09.98 |

ANNEXE II COMPTES, APRES VERIFICATION

COMPTE ADMINISTRATIF - BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2002 (EN LIVRES STERLING)

| 2000/200 | ACTIF CIRCULANT | Notes | | 2001/2002 |
|-----------|--|-------|-----------|-----------|
| | | | | |
| 2.581.993 | Solde en banque et en caisse disponible | | | 2.032.275 |
| 14.607 | Créances | | | 54.792 |
| 1.725 | Frais payés d'avance | | | 6.130 |
| | Arriérés de contributions aux budgets administratifs | 7 | | |
| 297.159 | 1990/91 - 2000/2001 inclus (Annexe "A") | | 339.845 | |
| 166.478 | Exercice clos le 30 septembre 2002 (Annexe "B") | | 87.007 | 426.852 |
| | | | | |
| 3.061.962 | | | | 2.520.049 |
| | Déduire : PASSIF A COURT TERME | | | |
| 18.724 | Dettes et provisions pour dépenses à payer | | 52.268 | |
| 4.332 | Fonds de dépenses différées | | - | |
| 130.333 | Contributions des membres payées à l'avance | | 187 | 52.455 |
| | | | | |
| | TOTAL DE L'ACTIF NET | | | |
| 2.908.573 | | | | 2.467.594 |
| | Soit: | | | |
| | FONDS DE RESERVE SPECIAL | 2 | | |
| 2.500.000 | Capital | | 2.500.000 | |
| 82.708 | Déduire: Arriérés de contributions (Annexe "D") | | 78.625 | |
| 2.417.292 | | | 2.421.375 | |
| | | | | |
| - | Déduire: Transfert au compte de recettes et | 3 | 527.658 | |
| 2.417.292 | | | | 1.893.717 |
| | FONDS DE RESERVE | 4 | | |
| 27.644 | Fonds disponibles | | 147.025 | |
| 463.637 | Arriérés de contributions | | 426.852 | 573.877 |
| | | | | |
| 2.908.573 | | | | 2.467.594 |

COMPTE ADMINISTRATIF - COMPTE DE RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2002

(EN LIVRES STERLING)

| 2000/2001 | | | 2001/2002 | |
|-----------|---------|---|-----------|--------------|
| | | RECETTES | | |
| 1.414.334 | | Contributions des membres mises en recouvrement | | 1.462.300 |
| | 11.391 | | 4.045 | |
| | 133.211 | Intérêts perçus – Fonds généraux | 88.258 | |
| 144.602 | | | | 92.303 |
| | | | | |
| 9.575 | | Abonnement au Bulletin trimestriel de statistiques du cacao | | 9.211 |
| 1.661 | | Vente de documents autres | | 19.117 |
| 42.697 | | Autres recettes | | 4.888 |
| 1.612.869 | | TOTAL - RECETTES | | 1.587.819 |
| | | Ajouter : Transfert des intérêts capitalisés | | |
| 113.733 | | sur Fonds de réserve spécial Transfert du Fonds de réserve spécial | | - 527.658 |
| _ | | Transfert du Ponds de l'eserve special | | |
| 1.726.602 | | | | 2.115.477 |
| | | Déduire : | | |
| | | DEPENSES ADMINISTRATIVES | | |
| 1.730.685 | | (Annexe "F" – colonne III) | | 2.034.713 |
| | | | | |
| (4.083) | | Solde reporté sur le Fonds de réserve (Annexe "E") | | 80.764 |

COMPTE ADMINISTRATIF - NOTES RELATIVES AUX RELEVES FINANCIERS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2002

1. Politiques comptables Méthodes comptables

Ces relevés financiers ont été préparés selon la méthode de la valeur initiale.

Immobilisations

Les dépenses en immobilisations pendant l'exercice ont été passées par recettes et dépenses au fur et à mesure qu'elles ont été engagées.

Dépenses différées

Les dépenses pouvant être encourues et incluses et autorisées dans le budget annuel mais non engagées avant la fin de l'exercice fiscal pertinent, sont réservées au titre de la règle 61 du Règlement administratif de l'Organisation.

Identification des recettes

Toutes les contributions mises en recouvrement et les ajustements des contributions des membres mis en recouvrement pendant l'exercice fiscal figurent dans le compte des recettes et dépenses.

Arriérés de contributions

Aucune provision n'a été faite pour les arriérés de contributions irrécupérables auprès des membres de l'ICCO.

2. Fonds de réserve spécial

En 1997, le Conseil a créé un Fonds de réserve spécial de 2,5 millions de livres sterling. A ce jour, les membres doivent encore verser un total de 78 625 £ (2001 : 82 708 £). Ce Fonds sera préservé comme fonds de sécurité à long terme pour le compte administratif. Les intérêts capitalisés sur le Fonds sont utilisés pour financer une partie des dépenses annuelles.

3. Transfert du Fonds de réserve spécial au Compte des recettes et dépenses Cela comprend :

Montant approuvé dans le Budget administratif 2001/2002 380 800 £

Montants supplémentaires approuvés durant l'année pour couvrir les dépenses suivantes :

Augmentation de loyer 124 039
Frais de relocalisation 22 819

Total <u>527 658</u>

4 Fonds de réserve

Le Fonds de réserve a été divisé en deux catégories : fonds disponibles, qui s'élèvent à 147 025 £ (2001: 27 644 £) et arriérés de contributions des membres aux budgets administratifs, à concurrence de 426 852 £ (2001 : 463 637 £).

5 Locaux en location

L'Organisation loue des locaux au 22 Berners Street, Londres W1. Le bail qui a expiré le 31 mars 2001 fixait un loyer annuel de 136 000 £. Après l'arbitrage, le loyer annuel a été établi à 291 500 £. Ce loyer révisé sera valable jusqu'au 31 mars 2006 date d'expiration du bail. Les arriérés de loyer et le coût de l'arbitrage ont entraîné une dépense supplémentaire de 124 039 £ par rapport à la provision faite dans le Budget administratif 2001/2002. Ce montant supplémentaire a été couvert par un transfert approuvé du Fonds de réserve spécial (voir note 3).

6 Immobilisations

Les immobilisations sont restées inchangées pendant l'exercice fiscal considéré. Le coût total des installations fixes, du mobilier et des équipements achetés à ce jour moins les sessions d'éléments actifs s'élèvent à 341 709 £ (2000 : 341 709 £). Ce chiffre ne tient pas compte de l'amortissement.

7. Arriérés de contributions aux budgets administratifs

Le total de 426 852 £ comprend une somme de 153 990 £ due par l'Equateur. Elle est payable en 33 versements sur une durée de dix ans, 138 591 £ venant à échéance après plus d'un an.

8. Engagements futurs

Durant sa vingt-cinquième session extraordinaire, tenue à Londres les 7 et 8 mai 2002, le Conseil international du cacao a décidé de transférer son siège de Londres à Abidjan, en Côte d'Ivoire, avant le 1^{er} janvier 2003 au plus tard. Cette décision a été encouragée par l'offre de bureaux et de locaux de conférences gratuits pour l'ICCO pendant une période de dix ans faite par le gouvernement de Côte d'Ivoire et par les coûts d'exploitation inférieurs à ceux du Royaume-Uni. Le coût total de la relocalisation, y compris les indemnités de licenciement, la résiliation du bail du 22, Berners Street, les frais d'installation, les coûts de déménagement, les nouveaux meubles et équipements de bureau (voir les documents de l'ICCO ICC/65/7 et EX/115/7) devait être financé par le Fonds de réserve spécial. Au 30 septembre 2002, les frais de relocalisation, s'élevant à 22 819 £, avaient été financés comme indiqué dans l'annexe F.

FONDS DE PROMOTION - BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2002 (EN LIVRES STERLING)

| 2000/2001 | | Notes | 2001/2002 |
|------------------|--|-------|------------------|
| £ | | | £ |
| | ACTIF | | |
| 1.081 | Solde en banque | | 1.081 |
| | Déduire : PASSIF | | |
| (3.634) | Solde dû au Compte administratif de l'ICCO | | (3.634) |
| (<u>2.553</u>) | PASSIF NET | | (<u>2.553</u>) |
| (2.576) | Solde des fonds au 1er octobre 2001 | | (2.553) |
| 23 | Excédent/(Déficit) pour l'année | | - |
| | | | |
| (<u>2.553</u>) | Déficit au 30 septembre 2002 | 2 | (<u>2.553</u>) |

FONDS DE PROMOTION - COMPTE DES RECETTES ET DÉPENSES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2002 (EN LIVRES STERLING)

| 2000/2001 | | 2001/2002 |
|-----------|-----------------------------------|-----------|
| £ | | £ |
| | Recettes | |
| <u>23</u> | Intérêts sur les dépôts en banque | |
| <u>23</u> | Excédent pour l'année | <u>—</u> |

FONDS DE PROMOTION - NOTES RELATIVES AUX RELEVES FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2002

Méthodes comptables

Ces relevés financiers ont été préparés selon la méthode de la valeur initiale.

Déficit de fonds

Aucune transaction n'a été réalisée durant l'année et le déficit des fonds reste donc inchangé au 30 septembre 2002.

FONDS DE L'ENVIRONNEMENT - BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2002 (EN DOLLARS EU)

| 2000/2001 | | Notes | 2001/2002 |
|---------------|---------------------------------|-------|-----------|
| US\$ | | | \$EU |
| | Actif | | |
| <u>49.322</u> | Solde en banque | | <u>—</u> |
| | | | - |
| | Soit: | | |
| | FONDS | | |
| 48.458 | Solde au 1er octobre 2001 | | 49.3222 |
| - | Fonds remboursés durant l'année | 2 | (48.012) |
| <u>864</u> | (Déficit)/Excédent pour l'année | | (1.310) |
| | | | |
| <u>49.322</u> | Solde au 30 septembre 2002 | | |

FONDS DE L'ENVIRONNEMENT - COMPTE DE RECETTES ET DÉPENSES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2002 (EN DOLLARS EU)

| 2000/2001 | | Notes | 2001/2002 |
|------------|---|-------|----------------|
| US\$ | | | \$EU |
| | Recettes | | |
| <u>864</u> | Intérêts perçus | | <u>27</u> |
| 864 | | | 27 |
| | Déduire: DEPENSES | 3 | (1.337) |
| <u>864</u> | (Déficit)/Excédent pour l'année reporté sur | le | <u>(1.310)</u> |

FONDS DE L'ENVIRONNEMENT - NOTES RELATIVES AUX RELEVES FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2002

Méthodes comptables

Ces relevés financiers ont été préparés selon la méthode de la valeur initiale.

Fonds

En 1998/99, le Gouvernement des Pays-Bas a contribué une dotation à concurrence de NLG 100.000. A sa demande, ce montant, plus les intérêts accumulés, a été remboursé au Gouvernement des Pays-Bas durant l'année.

Dépenses

Le montant de 1 337 £ représente les honoraires de vérification des comptes pour les trois dernières années, 1999/2000, 2000/2001 et 2001/2002.

ANNEXE III LISTE DES MEMBRES DU PERSONNEL DU SECRETARIAT (AU 30 SEPTEMBRE 2002)

Cabinet du Directeur exécutif

-- Poste vacant -- Directeur exécutif

M. J. W. A. Vingerhoets Fonctionnaire chargé de l'ICCO

Mlle S. E. C. Sharp Assistante personnelle

Division économique et des statistiques

M. J. W. A. Vingerhoets Chef de la Division

Section des statistiques et d'étude des marchés

M. N. Mistry Statisticien

Mme. V. Ramgulam Assistant statisticien principal

Mlle P. L. J. Gruel Sténographe

Mme. I. Giryaeva Assistante de recherche

Section économie et développement

M. A.C. Brewer Econométricien
M. N.I. Gorokhov Economiste

M. J.-M.A. AngaM. V.K. AdjeiFonctionnaire chargé des projetsAssistant de recherche principal

M. Y.Y. Abubakar Fonctionnaire chargé de la coordination des

Division administrative et des finances

M. K.K. Sarpong Chef de la Division

Section du personnel et des services généraux

Mlle S. Petros Assistante administrative principale M. J. Fernandes Assistant de comptabilité principal

M. G. Owusu-Aninakwah

Commis à l'enregistrement

M. F.A. Hurtado Assistant de communication/informatique

Section des services de l'information et des conférences

-- Poste vacant -- Fonctionnaire chargé des services linguistiques/

Mlle M. T. Faherty

Bibliothécaire/Fonctionnaire de la TI

M. A. C. Banbury Assistant de conférence principal/Opérateur de

M. S. Persad Assistant de conférence

Mme C.E. Knott Sténographe